Le produit de l'octroi en 1903.— Nous avons indiqué, déjà, que le produit brut de l'Octroi avait été, en 1903, de 2.499.325 francs 20, en augmentation de 155.869 fr. 06 sur celui de l'année précédente. Voici le détail des recettes par chapitres avec les chiffres correspondants de l'année 1902.

Boissons : 930.623 fr. 83. En 1902 : 919.146 fr. 26. Augmentation : 11.477 fr. 57.

Comestibles : 606.633 fr. 03. En 1902, 628.109,12. Diminution : 21.476 fr. 09.

Combustibles : 238.289 fr. 06. En 1902 : 218.127,52. Augmentation : 19.750 fr. 54.

Fourrages : 189.130 fr. 19. En 1902 : 192.127,01. Diminution : 2.996 fr. 82.

Bois : 83.407 fr. 37. En 1902 : 62.159 fr. 21. Augmentation : 21.248 fr. 16.

Matériaux divers : 249.532 fr. 62. En 1902 : 186.625 fr. 80. Augmentation : 62.906 fr. 82.

Métaux : 155.652 fr. 78. En 1902 : 92.112 fr. 20. Augmentation : 63.540 fr. 58.

Objets divers : 45.996 fr. 32. En 1902 : 44.638,02. Augmentation : 1.358 fr. 30.

On le voit, l'année 1903 a donné des plus-values importantes sur tous les chapitres, sauf deux. Au chapitre des comestibles nous constatons une diminution de recettes de 21.476 fr. 09 et au chapitre des fourrages une diminution de 2.996 fr. 82. La première est due à la cherté de la viande qui a réduit la consommation; la seconde, nous assure-t-on, à la diminution de plus en plus de chevaux de luxe.

D'une façon générale, la situation est donc excellente.

L'Octroi qui a rapporté, l'année dernière, près de deux millions et demi, ne rapportait, il y a cent ans, en 1802, que 12.000 francs. En 1825, les recettes s'élevèrent à 106.616 fr. 50, en 1850, à 257.315 fr. 43. Elles atteignirent le million avec l'année 1866, un million et demi en 1880 et 2 millions 258.466 fr. en 1887. En 1897, une année très prospère, l'Octroi a atteint plus de trois millions, exactement 3.033.278 francs. Depuis lors, les recettes avaient fléchi grâce aux fautes accumulées par l'administration collectiviste.

LES VŒUX DE M. CHATTELEYN AU CONSEIL GENERAL. — M. le Préfet a fait parvenir à M. Chatteleyn, conseiller général de Roubaix, la lettre suivante qui l'informe du résultat d'un vœu qu'il a déposé pendant la session d'août du Conseil général:

« Lille, le 30 décembre 1903.

» *Le Préfet du Nord, à Monsieur F. Chatteleyn, conseiller général à Roubaix.*

» Monsieur le Conseiller général,

» Dans sa séance en date du 26 août dernier, le Conseil général a, sur votre proposition, émis un vœu tendant à obtenir la régularisation de la correspondance, à Hirson, entre le train 1419, en provenance de Valenciennes, et le 1510, à destination d'Aulnoye.

» J'ai transmis ce vœu à M. le Ministre des Travaux publics qui me fait connaître par dépêche du 21 de ce mois, que des modifications apportées aux horaires, ont régularisé, par l'établissement d'un battement normal de dix minutes, la correspondance sus-visée, qui, en outre, n'est plus, comme précédemment, limitée aux voyageurs sans bagages.

Satisfaction a été ainsi donnée au vœu dont il s'agit.

Agréez, Monsieur le Conseiller général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Préfet du Nord,*

» L. VINCENT. »

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — Dans la liste des distinctions honorifiques décernées à l'occasion de la nouvelle année, que nous avons publiée, avant-hier, se trouve le nom de M. Joseph Pruvost, maréchal-des-logis chef de gendarmerie à Roubaix, qui obtient la médaille militaire. M. Pruvost est à Roubaix depuis le 20 juillet 1900, il a 24 ans de services. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cette distinction si méritée.

—— M. A. Querré, inspecteur des beurres à Roubaix vient d'obtenir la croix du Mérite agricole. Nous applaudissons volontiers à cette distinction.

LA NOUVELLE ANNÉE. — La ville a présenté une très vive animation durant toute la journée du 1er janvier. Le temps était froid et sec, beau à souhait et tout à fait propice aux visites. Dans toutes les rues, jusqu'à la tombée de la nuit, ce fut un défilé incessant de voitures et de piétons.

Les tramways ont été pris d'assaut. Le nouveau tarif y était mis en vigueur pour la premire fois et nos concitoyens se sont empressés de profiter des réductions sensibles qui ont été apportées sur la plupart des lignes.

LES ŒUVRES DE MUTUALITE. — *La Jeunesse Prévoyante de l'Epeule.* — Les idées de mutualité, de prévoyance et d'épargne ont fait, en ces derniers temps, dans l'opinion publique, de grands progrès. Parmi les œuvres nombreuses et variées qui ont été créées, dans notre cité, l'une des plus originales, des plus intéressantes et des plus utiles, est assurément *La Jeunesse Prévoyante de l'Epeule*, Société de *secours* en cas de maladie et de *dotation*.

Cette société vient d'être établie, il y a quelques semaines à peine : le public lui fait un accueil des plus sympathiques et les adhésions lui arrivent nombreuses.

Elle a son siège social à l'Institut populaire (Maison Saint-Louis), 71, rue Descartes. On peut entrer dans la société à 6 ans : on en sort quand on se marie, ou à 25 ans au plus tard.

Les membres actifs paient une cotisation de 10 centimes par semaine de 6 ans à 16 ans; et de 20 centimes, de 16 ans à 25 ans. La moitié des cotisations est versée dans la caisse de secours et l'autre moitié dans la caisse de dotation.

En cas de *maladie*, les membres actifs reçoivent : de 6 ans à 16 ans, 50 centimes par jour; et de 16 à 25 ans, 1 franc par jour.

La part des cotisations destinée à constituer la *dot*, sera placée à intérêts composés; — ce qui, joint à l'appoint des cotisations des membres honoraires et aux profits d'une séance récréative ou d'une tombola annuelle, permettra de doubler, ou à peu près, les versements faits par les membres actifs.

Nous nous faisons un plaisir d'informer les nombreux jeunes hommes, jeunes filles et enfants, qui désirent profiter des avantages de cette excellente société nouvelle, que les membres du Comité directeur sont à leur disposition, aujourd'hui, dimanche, 3 janvier, de 11 heures et demie à 12 heures et demie, à la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes, et à l'école de M. Gallet, 80, rue Descartes; et, le soir, de 4 heures à 5 heures au Patronage de la Sagesse, 106, rue d'Inkermann, et au Patronage Sainte-Claire, 2, rue de Wasquehal.

LES PROFESSEURS DU COLLEGE ET LE *Journal d'Hazebrouck*. — Comme nos lecteurs le verront plus loin, la Cour d'appel de Douai vient de rendre son arrêt dans l'appel interjeté par les professeurs du Collège contre le jugement du Tribunal correctionnel d'Hazebrouck, condamnant le *Journal d'Hazebrouck* pour diffamation. On trouvera plus loin le compte-rendu.

LE « TRAVAIL LIBRE », le nouvel organe mensuel lillois, publie, dans son premier numéro, les lignes suivantes :

« Les ouvriers et employés indépendants de Roubaix avaient donné des preuves de bon sens en balayant les collectivistes fumistes de la mairie de Roubaix. En ce moment, ils complètent leur organisation sur le terrain économique, nous recevons les meilleures nouvelles de la marche des syndicats libres de cette ville : l'*Union des Travailleurs Indépendants* et *Les Vaillants de Roubaix*, ce dernier syndicat, fondé dernièrement, compte déjà cinq sections.»

LES MESSES DU DIMANCHE A L'EGLISE NOTRE-DAME. — A partir d'aujourd'hui, la grand'messe, qui était chantée, à l'église Notre-Dame, à neuf heures et demie, le sera à dix heures.

LE TIRAGE AU SORT. — Conformément à la loi sur le recrutement de l'armée, les listes de recensement des jeunes gens de la classe de 1903, sont affichées, à l'entrée de la cour des Sapeurs-Pompiers (côté gauche de la Mairie). Les réclamations relatives aux maladies n'y sont pas inscrites et les jeunes gens qui auraient des observations à présenter, sont priés de les soumettre au bureau militaire, rue Neuve, 2e étage.

Le tirage au sort aura lieu pour les trois cantons de Roubaix, les jours suivants : Roubaix-Ouest, le jeudi 4 février; Roubaix-Est le vendredi, 5 février; Roubaix-Nord, le samedi, 6 février. Les opérations commenceront chaque jour à huit heures trois quarts très précises du matin.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La Mairie nous communique la note suivante :

« Le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur d'informer les contribuables que : 1° les rôles particuliers de la contribution foncière; 2° les rôles supplémentaires de la taxe de main-morte; 3° le rôle des patentes (troisième trimestre), sont déposés chez M. le Percepteur de Roubaix-Est, et mis en recouvrement à partir de ce jour.»

LA PASSERELLE DU PONT DE LA VIGNE. — La question de la passerelle du pont de la Vigne va recevoir enfin la solution attendue depuis longtemps par les habitants d'un quartier populeux. M. le Préfet du Nord vient, en effet, par arrêté du 21 décembre 1903, d'approuver le projet de construction de cette passerelle. Les travaux, dont le montant est évalué à la somme de 10.600 francs, seront mis prochainement en adjudication.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, vendredi soir, vers neuf heures et demie, dans le cabaret tenu par Mme Vve Gayet, rue d'Avelghem, 63. Le feu a pu être éteint par des voisins avec quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

UN ACTE DE COURAGE. — Les garçons brasseurs de M. Delcour, rue de Lannoy, avaient abandonné leur camion, jeudi après-midi, vers une heure, pour quelques instants. Les chevaux, pris de peur, s'emballèrent vers le boulevard Gambetta. Un peintre, M. Hippolyte Defernoy, demeurant rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 6, voyant le danger, n'hésita pas à se jeter à la tête des chevaux. Après avoir été traîné sur une vingtaine de mètres, il parvint à les maîtriser, boulevard Gambetta.

TOMBE DANS UN ESCALIER. — Un rattacheur Jules Lesaffe, âgé de 46 ans, demeurant rue de la Redoute, 61, descendait l'escalier de son domicile, vendredi à midi, lorsqu'il perdit l'équilibre et dégringola jusqu'au bas.

Dans sa chute, l'ouvrier rattacheur s'est fracturé plusieurs côtes et s'est fait des contusions sur le corps. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Derville, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

UN CHEVAL EMPORTE. — Dans la matinée de vendredi, vers onze heures, un cheval attelé à une voiture légère s'est subitement emporté, rue de Condé. L'animal qui, dans sa course, eut pu provoquer de nombreux accidents, a été arrêté et maîtrisé par M. Alfred Vandendorpe, comptable. L'équipage appartenait à M. Vandecautelaere, boucher, rue de Condé.

SUITES D'IVRESSE. — L'agent de police Willaumez a mis en état d'arrestation, vendredi soir, vers cinq heures et demie, un chauffeur, Jules Leveugle, âgé de 29 ans, demeurant rue des Fleurs, à Wattrelos, qui, étant ivre, avait brisé plusieurs carreaux de vitre à l'estaminet de M. Lefebvre, Grande Rue, 249.

TROUVAILLES. — Mlle Blanche Detrain, rue des Arts, 134, a trouvé, place du Trichon, une montre en or pour dame. —— Samedi matin, M. François Guyot, rue de la Clef, 5, a trouvé, rue de Mouvaux, une enveloppe renfermant une certaine somme d'argent, qu'il a remise à un receveur de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing. Cette enveloppe a été déposée au dépôt des tramways, Grande-Rue.

LES VOLS AU COMPTOIR. — Vendredi soir, vers dix heures, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de M. Bouttens, marchand de beurre, rue d'Anvers, 8. Profitant de ce que la marchande était occupée dans sa cuisine, ils s'emparèrent de trois kilos et demi de beurre qui se trouvaient sur le comptoir. L'importance du vol est de 12 francs. Plainte a été portée à la police.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — Dons reçus : Une caisse de galantine de bœuf *(cornid beef)*, offerte par la Compagnie Liebig ; de MM. Léon Allart et Cie, 90 kilos de vieux cuir ; de M. Castel, un pain blanc de trois livres ; de M. A. Spriet, 3 bachcliques et 15 paires de bas d'enfant.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies. — Dimanche, 3 janvier. — Pharmaciens de garde : quartier du Centre, M. Duburcq, contour Saint-Martin; quartier de la Gare, M. Wibaux, rue de la Gare.

GUERIR la constipation et rendre la digestion régulière sans médication, est un problème facilement résolu par l'emploi régulier du Pain Normal Français. *(Voir aux annonces).* 46282d

HARPE PLEYEL. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : Marcelli, 3 et 10, rue du Bois; pour Lille : Mancel. 22697

CROIX

LA CLASSE 1904. — Le nombre des jeunes gens appelés à participer au tirage au sort est de 134. Le tirage aura lieu à Roubaix le jeudi 4 février, à 8 heures 45 du matin.

WASQUEHAL

UNE ENQUETE aura lieu jusqu'au 19 janvier 1904 sur la demande présentée par MM. Breart et Mortaux, à l'effet d'être autorisés à pratiquer une prise d'eau dans le canal de Roubaix sur la rive de halage, au point kilométrique 9 k. 350, sur le territoire de la commune de Wasquehal pour l'alimentation d'une usine. Les pièces resteront déposées jusqu'à cette date au secrétariat de la mairie, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes, avec un registre destiné à recevoir les observations des intéressés.

LANNOY

SINGULIER VISITEUR. — La nuit dernière, vers deux heures et demie du matin, M. Verdier, pharmacien à Lannoy, fut réveillé en sursaut par de violents coups donnés à la sonnette de nuit, en même temps que des cris de: Au feu! et: Au secours! se faisaient entendre du dehors. M. Verdier s'empressa d'aller ouvrir, ne sachant trop ce qui se passait. Il se trouva en présence d'un individu à mine louche, coiffé d'un chapeau à larges bords lui tombant sur les yeux et armé d'un gourdin. Subitement pris de doute, M. Verdier lui flanqua la porte au nez et à travers la porte le questionna; l'autre déclara avoir été dévalisé et demanda un secours pour retourner à Roubaix. Devant le refus d'ouvrir, notre homme s'installa sur le perron de l'établissement de M. Verdier et continua ses hurlements pendant une bonne demi-heure en ne cessant de frapper violemment sur la porte et la glace.

UNE MONTRE de dame a été trouvée vendredi soir, par M. Paul Mulliez, de Sailly, place de la Justice, sur la route de Lannoy, à Roubaix. La propriétaire peut la réclamer chez M. Paul Delsart, cafetier, rue de Tournai, à Lannoy.

UNE SERENADE a été donnée jeudi soir, à neuf heures, à l'occasion du dernier jour de l'an, par la Fanfare municipale, à M. Joly, maire, ainsi qu'à M. Samuel Dujardin, adjoint au maire et au membre le plus ancien de ladite société.

FLERS-BOURG

VOL D'UN COQ. — Des malfaiteurs se sont introduits vendredi soir, dans la cour de l'habitation de M. Grimonpont, au Petit-Herseaux, et y ont dérobé un coq faisan destiné aux combats.

HEM

Deux attaques nocturnes, dont l'une suivie de vol. — *Les victimes rouées de coups.* — Vendredi soir, vers onze heures, M. Albert Lamarque, 18 ans, s'en retournait à son domicile, au Bas-Voisinage, après avoir pris une consommation à l'estaminet de l'*Harmonie*, hameau des Trois-Baudets. Arrivé à proximité de la ferme Loridan, il fut tout à coup assailli par un inconnu qui le jeta dans le fossé qui borde la route, et, après l'avoir roué de coups, tenta de lui enlever son portemonnaie, mais celui-ci était attaché à une chaîne rivée au gilet. Le voleur fouilla sa victime de fond en comble et dut se contenter du maigre contenu du portemonnaie.

Son coup fait, le malfaiteur s'empressa de déguerpir. La victime de cette agression porte sur tout le corps de multiples contusions; celles intéressant la région thoracique et la tête sont particulièrement graves. M. Albert Lamarque est alité. Un médecin l'a visité dans la journée de samedi.

— Un peu plus tard, vers onze heures et demie, une bande de cinq à six individus a attaqué à l'improviste près de la rue Poivrée, M. Joseph Jacob, âgé de 41 ans, jardinier chez Mme Vve Mulaton, à Hem, et habitant au hameau de l'Hempempont. M. Jacob se rendait également chez lui, après avoir passé la soirée dans le quartier de la Place. Ces individus, sans rime ni raison, l'ont frappé avec une brutalité inouïe; les coups de pied et de poings pleuvaient comme grêle. Au cours de cette lâche agression, M. Jacob a fait plusieurs chutes, mais grâce à sa forte peu commune, il a, chaque fois, réussi à se relever. M. Jacob a le corps couvert de contusions; la tête est surtout endommagée; quatre dents ont cédé sous les coups de talon; en outre, il souffre fortement d'une blessure reçue au genou et c'est grâce à sa forte constitution qu'il n'est pas alité. Les vêtements du malheureux étaient en lambeaux.

M. Jacob n'a pu reconnaître ses agresseurs. Mais tout porte à croire qu'il a été victime de quelque lâche vengeance. Deux enquêtes sont ouvertes par la police.

UN ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Oscar Séquin, 14 ans, domicilié à Lannoy, aide-tisserand chez MM. Parent-Bourguet et Cie, à Hem, est tombé du troisième gril de son métier. Il en est résulté une entorse du pouce de la main droite. Six jours de repos. Docteur Parmentier.

LYS

M. L'ABBE TILLIE, vicaire à Lys, est nommé au même titre à Marcq-en-Barœul. Quoique n'ayant été que huit mois à Lys, M. Tillie avait su s'attirer les sympathies de tous, par son zèle et son dévouement. Son départ laissera beaucoup de regrets. Son remplaçant est M. l'abbé Leurent, vicaire à Verlinghem.

ASCQ

NOUS APPRENONS la mort de M. Xavier Artzet, percepteur en retraite, ancien maire d'Hirzingen (Haut-Rhin), décédé dans sa soixante-seizième année. M. Artzet avait opté en 1870 pour la France avec une nombreuse famille. Il fut successivement percepteur à Oisemont, Arneke et Elleghenn. Admis à la retraite, il y a deux ans, M. Artzet vint habiter Ascq, où de prime abord, il s'attira de nombreuses sympathies. Ses funérailles seront célébrées lundi matin à dix heures et demie, en l'église paroissiale.

RETARD DE TRAIN. — Le train de voyageurs partant d'Orchies à 3 heures 56 est arrivé en gare d'Ascq, samedi soir, avec un retard de 45 minutes. Ce retard est dû à une avarie de machine qui s'est produite au-delà de l'arrêt de Cobrieux.

WILLEMS

UN CHEVAL EMBALLE. — Samedi vers 2 heures de l'après-midi, l'attelage de M. Antoine Delerue Pottié, cultivateur à Willems, se trouvait en station devant le cabaret du *Mouton noir*, route de Baisieux, quand le cheval prit peur et s'emballa dans la direction de Blandain. Un boucher, Jean-Baptiste Delabassée, ayant essayé de maîtriser l'animal, s'est écorché la main droite. Plusieurs douaniers qui s'étaient également mis à la poursuite de l'attelage, n'eurent pas plus de succès dans leurs tentatives. Ce n'est qu'à l'entrée de Blandain que des passants réussirent à arrêter le cheval.

TRESSIN

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — M. Jean Denis Thieffry, fabricant de sacs à Tressin, a été délégué par le préfet pour la révision des listes électorales.

CYSOING

LES RECEPTIONS du jour de l'an ont eu lieu jeudi soir, à huit heures. M. Dewanvrin, maire, entouré de ses adjoints, MM. Dumoulin et Bellart, a reçu dans les salons de la mairie les présidents et membres des différentes sociétés locales, ainsi que les divers employés des services municipaux.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Exécution rapide et soignée d'impressions en tous genres. **Typographie et Lithographie.** — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

LUMINOL *savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.*

WATTRELOS

UNION DES PATRIOTES. — La 2e section, qui avait son siège chez M. Joseph Feulon, tiendra provisoirement ses réunions mensuelles à partir d'aujourd'hui à l'estaminet de M. J.-B. Macquelier, en face du tissage de MM. D'Halluin-Lepers frères.

RABAIS extraordinaires sur toutes les MARCHANDISES. OCCASIONS REELLES à tous les COMPTOIRS. CARPETTES grande taille, vendues à moitié prix de leur valeur. LIQUIDATION du PALAIS DES NOUVEAUTES, 32-34, Grande-Rue à Roubaix. 46369d

TOURCOING

LES FINANCES COMMUNALES DEPUIS VINGT ANS. — Il nous a paru intéressant de rechercher quelle avait pu être, en vingt ans, la progression des ressources et des charges de nos finances communales. Du rapprochement des chiffres, on peut parfois tirer de très instructives déductions.

Nous avons donc consulté le compte administratif de 1884 afin d'en extraire les principaux chiffres à comparer avec nos prévisions budgétaires pour 1904.

Notre étude portera d'abord sur le chapitre des recettes.

En premier lieu : les centimes communaux. Bien que leur nombre en soit plutôt décru, leur produit a augmenté très sensiblement. Ainsi les cinq centimes additionnels aux contributions foncière, personnelle et mobilière, qui avaient rendu, en 1884, 11,637 fr. 80, sont portés, au budget de 1904, pour 21,751 fr. 65; la part attribuée à la Ville sur le produit des patentes s'est élevée de 21,634 fr. 29 en 1884 à 40,277 fr. 07 en 1904. On voit donc que, de ce fait, les ressources budgétaires ont presque doublé d'importance. Ceci est, sans nul doute, la conséquence du développement de la Ville. En résumé, les centimes communaux qui ont donné, en 1884, 99.709 fr. 65, sont maintenant, en 1904, indiqués pour 138,613 fr. 27. Il est vrai de dire que la Ville participe actuellement au produit d'impôts qui n'existaient pas il y a vingt ans, telles les taxes sur les chevaux et voitures et sur les vélocipèdes, représentant à elles deux environ cinq mille francs.

La plus-value de l'octroi est également considérable : en 1884, les taxes principales avaient rapporté 806,955 fr. 52; nous les voyons figurer au budget de 1904 pour 1,482,000 francs, et à cette somme, il faut joindre les taxes de remplacement, 27,000 fr., dont 19,000 sur les chevaux, voitures, etc., et 8,000 francs sur les cercles. Les ressources communales se sont donc accrues de ce fait de plus de 300,000 fr., et on ne doit pas oublier que le dégrèvement des boissons hygiéniques n'a pas obtenu une compensation complète dans les taxes de remplacement.

Les droits d'abattoir et de place aux halles, foires et marché n'ont pas progressé dans la même proportion : 76,000 francs en 1884, 85,000 fr. en 1902.

Nous laissons de côté le produit des eaux, parce qu'il s'agit d'une exploitation intercommunale, dans laquelle Tourcoing n'a qu'une part relativement restreinte, et nous en arrivons à la Condition publique. Ici la situation est stationnaire et ne répond pas, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons certainement quelque jour, au développement des opérations commerciales. Nous trouvons pour 1884 un produit net de 156,302 fr. 07, et le budget de 1904 le prévoit pour 174,140 francs.

Pour l'exploitation de l'usine à gaz, état également stationnaire : 390,413 fr. 10, produit net en 1884, et 401,590 fr. en 1904. Il est certain que l'installation de l'éclairage électrique dans les établissements industriels a enrayé le développement de l'usine municipale. Il est bon toutefois de constater que la consommation du gaz a notablement augmenté chez les particuliers.

En résumé, les recettes ordinaires, c'est-à-dire celles qui constituent en quelque sorte les revenus de la Ville ont passé de 2,521,436 fr. 12 en 1884 à 3,925,883 fr. 61.

Nous examinerons dans un prochain article la comparaison pour les dépenses.

AU LYCEE. — Par décision ministérielle du 30 décembre 1903, M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé le dédoublement de la classe enfantine du Lycée de Tourcoing.

Cette classe enfantine, créée en février 1901, comptait déjà un nombre d'élèves beaucoup trop considérable pour une seule maîtresse. La décision ministérielle prise sur la proposition du proviseur donnera satisfaction aux familles. Le Lycée comptera désormais trois classes dirigées par des institutrices.

FUNERAILLES. — Samedi matin à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi, au Blanc-Seau, les funérailles de Mme Deleporte, femme de M. Deleporte, brigadier de police, du quartier.

L'assistance était très nombreuse.

On remarquait la présence de MM. Vilain, commissaire central ; Proix et Delattre, commissaires de police ; des délégations de la police, de l'octroi, des Pompiers ; de plusieurs membres des services municipaux, etc. L'Offrande a duré jusqu'après la messe.

LE TIRAGE AU SORT. — Nous avons déjà annoncé que les opérations du tirage au sort auraient lieu les 29 et 30 janvier. Voici aujourd'hui la décomposition des contingents des trois cantons :

Nord : Tourcoing, 69 ; Halluin, 194 ; Roncq, 66 ; Linselles, 44 ; Bousbecque, 26 ; total, 339 conscrits.

Nord-Est : Tourcoing, 352 ; Neuville-en-Ferrain, 32 ; total, 384 conscrits.

Sud : Tourcoing, 315 ; Marcq-en-Barœul, 91 ; Mouvaux, 39 ; Bondues, 27 ; total, 502 conscrits. Total général, 1.225 conscrits.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE, RUE DELOBEL. — Dans le courant de la nuit de vendredi à samedi, vers une heure, M. Denis, regagnait son domicile lorsque, rue Delobel, il aperçut des flammes sortant d'une chambre située au deuxième étage de l'habitation de M. Masselis, cabaretier. Il donna aussitôt l'alarme. M. Masselis, aidé de quelques locataires, a éteint le feu qui s'était déclaré dans une *chambre occupée par M. Louis Thinto. Celui-ci* a eu ses vêtements brûlés. Le plancher de cette chambre a été endommagé. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 500 francs environ.

UN FIL TRANSVERSAL du trolley s'est subitement rompu rue Saint-Jacques. Il a touché terre mais sans atteindre personne. Il n'y a pas eu d'accident et les tramways ont pu continuer le service.

RENVERSEE PAR UNE BICYCLETTE. — Une fillette de 13 ans, Marie Petit, demeurant rue d'Odessa, passait vendredi vers 11 heures, rue St-Jacques, lorsqu'ayant voulu traverser la chaussée elle se jeta sur le vélo de M. Eugène Vantighem. Elle fut renversée et dans sa chute se fit une blessure légère au coude gauche. M. Vanneufville, pharmacien, a fait un premier pansement.

UN ACCIDENT DE VOITURE, heureusement sans gravité, s'est produit Grande-Place, vendredi matin vers 11 heures trois quarts. M. Lambart et sa famille passaient en voiture Grande-Place, lorsque le cheval s'abattit brisant les deux brancards. Heureusement aucune des personnes se trouvant dans la voiture n'a été blessée.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi dans la salle d'architecture des écoles académiques. Les pompiers prévenus aussitôt ont pu se rendre rapidement maîtres du feu qu'on attribue à un vice de construction. Les dégâts sont insignifiants; toutefois, M. Valence, concierge, a eu ses meubles détériorés par l'eau.

UNE DOUBLE ARRESTATION a été opérée vendredi par l'agent de police Charles Lebrun. Désiré Kiepe, 36 ans, et Emile Castelain, 40 ans, tous deux tisserands à Halluin, allaient de porte en porte rue de Gand se disant éboueurs, et présentant leurs souhaits pour avoir leurs étrennes. Tous deux ont été transférés à Lille et seront poursuivis pour escroquerie.

VOL D'UNE TABLE. — Un vol a été commis nuitamment chez M. Preux, cabaretier, rue des Villas, au Blanc-Seau. Des malfaiteurs se sont introduits dans la maison, en fracturant la porte d'entrée. Ils ont enlevé une table ronde non encore vernie. Une enquête est ouverte.

UNE VITRE BRISEE. — Vendredi matin, vers sept heures et demie, un homme ivre, dont il a été impossible de savoir le nom, est tombé, la tête contre une vitre de l'habitation de M. Leroux, rue de la Gare, 7. La vitre, évaluée à dix francs, a volé en éclats.

UN MALENCONTREUX NOCTAMBULE. — Dans le courant de la nuit de vendredi à samedi, vers trois heures du matin, un homme, Victor Stragier, âgé de 53 ans, sans domicile fixe, passait, en complet état d'ivresse, rue de Roubaix. Il avait eu la singulière idée de sonner aux portes de toutes les habitations. On juge de l'émoi causé chez les habitants éveillés en sursaut. Des agents de police ont conduit Stragier au violon.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de samedi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Huîtres, 7.500; beurre, 30 kil.; artichauts, 40.

CONTRAVENTION à Louis D..., 40 ans, marchand de meubles, pour abandon de voiture et défaut d'éclairage.

TROUVAILLE. — Un trousseau de clefs a été trouvé près l'église Saint-Christophe; on peut les réclamer rue de la Malcense, 25, Tourcoing.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays voitures capitonnées, HENRI DAEL FILS, rue Nationale, 89. 33034

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE VICTIME DU FROID. — Samedi matin, à huit heures, en servant un client, M. Joseph Lefuaire, boucher, rue du Lazaro, a été frappé d'une congestion occasionnée par le froid. Le malheureux, dont l'état est très grave, a reçu les soins de M. le docteur Masson.

RONCQ

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Vendredi, à l'occasion du jour de l'An, l'Administration municipale a reçu, à onze heures, à la Mairie, les fonctionnaires des diverses administrations de la commune.

UNE LIBERALITE. — M. Jean Leurent, industriel au Pellegrin, vient d'adresser à M. Lepoutre, maire, une somme de 200 francs, afin de la répartir entre les indigents les plus nécessiteux.

LINSELLES

TROUVAILLE. — M. Alphonse Delahoutre, messager, a trouvé, vendredi, une montre en argent accompagnée de sa chaîne.

QUESNOY-SUR-DEULE

WARNETON-SUD

UN HOTELIER, Jules Delmotte, domicilié à Warneton (Belgique), sera poursuivi correctionnellement pour insultes envers un receveur et un préposé des douanes, sous prétexte que ceux-ci voulaient visiter la voiture qu'il conduisait.

COMINES

UN OUVRIER GRIEVEMENT BLESSE. — Samedi matin, vers onze heures, un journalier, Jules Cousin, âgé de 16 ans, occupé à la distillerie de Sainte-Marguerite, est tombé dans une bélice en voulant en retirer des betteraves. Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé la jambe gauche et a en outre, reçu des contusions assez graves. M. le docteur Vouters, a fait admettre le blessé à l'hôpital.

MAUX DE JAMBE. — L. Hesse, de Comines, porteur d'ulcère de jambe depuis 9 ans, a été guéri par le Dr Mulliez, 29, rue de la Gare, Comines. *Clinique*, rue Saint-Genois, 1 bis, Lille, près l'église Saint-Maurice. Lundi, mercredi et vendredi, de 1 h. à 4 heures. 46352d

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant :	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4 »
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1904 — N° 109

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

LA PETITE MARTHE

— J'ai là un travail pressé dont a besoin Claude Grivot... — Des calculs compliqués à faire pour déterminer exactement la force de résistance des projectiles que nous avons à construire pour le tir à longue portée des canons de campagne, et je ne pourrais faire ces calculs à l'usine, ayant à consulter ici des ouvrages spéciaux.

— Reste donc, mon cher enfant, je pars seul.

— Déjeunerez-vous à Saint-Ouen?

— Je ne pense pas, je suis même certain du contraire, des affaires m'appelant à Paris... — J'y déjeunerai... — A ce soir donc...

— A ce soir...

Robert partit.

A Saint-Ouen, il mit en quelques mots Claude Grivot au courant de ce qui s'était passé la veille à la villa Savanne et de la manière dont il était rentré en possession du bijou laissé le soir du 1er janvier aux mains de Véronique.

Claude jugea comme lui que les terreurs qui le harcelaient depuis si longtemps à ce sujet n'avaient plus de raison d'être.

Tout danger avait disparu.

— Maintenant, mon vieux camarade, — lui dit Robert, — il s'agit de ne pas s'arrêter en route! — Il nous faut la fortune, la vraie, la grande, des millions ! ! — Je vais rue de Verneuil.

— Ah ! oui, c'est vrai, — murmura Claude en fronçant les sourcils, — j'oubliais qu'ils te tiennent encore !...

— Ils me tiennent, mais avec des chaînes d'or, et celles-là ne semblent jamais lourdes ! — répliqua le fratricide en riant.

Et il quitta le contremaître.

Une heure après, il donnait à la porte donnant accès dans la cour du petit hôtel du baron Schwartz.

Le valet de chambre était prévenu.

Il introduisit immédiatement le visiteur auprès de son maître.

Le Prussien lui tendit la main droite, tandis que de la main gauche constellée de bagues il caressait comme d'habitude sa belle barbe blonde.

— Mon cher baron, — lui dit Robert d'un ton dégagé, — je viens chercher les félicitations que vous avez désiré m'adresser personnellement.

— Je ne vous les marchanderai pas, — répliqua l'attaché spécial, — et je vous affirme qu'elles sont très sincères. — On vous apprécie en haut lieu, comme vous méritez de l'être, et on regrette infiniment, — je suis chargé de vous le dire, — de n'avoir pas su rendre justice plus tôt à un homme de votre valeur... — Vous avez été desservi auprès du grand Etat-Major... On a eu tort d'ajouter foi à des rapports malveillants qui n'étaient dignes d'aucune créance, mais on est convaincu que vous oublierez sans peine ces fâcheux malentendus, et que vous êtes tout disposé à accepter l'expression de nos regrets et à redevenir notre ami...

— J'y serai tout disposé si l'amitié qu'on me témoignera se manifeste d'une façon correcte...

— Cela signifie, n'est-ce pas, que vous avez réfléchi ?

— Je vous avais demandé un mois.

— Il s'en faut de deux jours seulement que le mois soit écoulé, et le temps presse. — Vous avez livré vos engins, votre outillage, vos formules chimiques et vous avez reçu l'ordre d'activer la fabrication... — Il faut qu'en Allemagne on soit prêt aussitôt qu'en France... Il faut que si la fantaisie prenait à la France d'expérimenter contre nous son armement nouveau, elle se trouve en face d'un armement pareil. — Vous comprenez cela ?

— Parfaitement.

LI

— Bref, — reprit le baron Schwartz en continuant à caresser sa belle barbe, — êtes-vous prêt à nous vendre un double de tout ce que vous venez de livrer aux ministres de la guerre et de la marine ?

— Cela dépend... — répliqua Robert.

— De quoi ?

— Du prix que vous y mettrez...

L'Allemand fit un geste de surprise.

— Ce prix n'était-il donc pas convenu ? — s'écria-t-il.

— C'est-à-dire que vous m'aviez fait une proposition que je n'ai ni refusée, ni acceptée.

— Elle était cependant plus qu'acceptable !...

— Vous avez, si j'ai bonne mémoire, parlé de trois millions.

— Oui ! Eh bien...

— Eh bien ! cela vaut plus... et je vais vous le prouver : — Quand j'ai eu le plaisir de causer avec vous, il y a un mois moins deux jours, les expériences n'avaient pas été faites officiellement avec un succès foudroyant... c'est le cas de le dire... et je n'avais pas été décoré pour services exceptionnels... Bref, je suis un tout autre homme... J'ai grandi, beaucoup grandi, et il faut me traiter en conséquence.

— Vous oublier que nous avons vos secrets... — Si nous avions parlé, que seriez-vous aujourd'hui?

— Voilà une parole maladroite, et qui détonne de façon étrange dans notre entretien tout amical, monsieur le baron !— fit Robert d'un ton dédaigneux. — Je ne crains rien de vous, et vous avez tout à craindre ou tout à attendre de moi !

— Enfin ! qu'elles sont vos exigences ?

— Oh ! bien modestes, étant donnée notre situation réciproque... un million de plus.

Le baron Schwartz, abandonnant sa barbe, leva les deux mains vers le plafond, comme pour le prendre à témoin de la violence morale qui lui était faite.

Robert continua :

— C'est à prendre ou à laisser... — Point de marchandage !... — Vous n'avez même pas besoin de consulter votre gouvernement... — Vous êtes certain d'avance de son approbation. — On vous a donné carte blanche.

— Si nous acceptons, quand pourrez-vous nous satisfaire ?

— Dans huit jours.

— Eh bien ! c'est dit... — Vous toucherez quatre millions.

— De quelle façon sera fait le payement ?

— En échange de vos plans et de vos formules, il vous sera remis un chèque de deux millions sur la banque de Berlin, et un autre de même valeur sur la banque de Francfort.

— Je refuse absolument.

— Pourquoi cela ?

— Je ne veux point avoir affaire à vos banques allemandes.... Cela serait effroyablement compromettant pour moi.

— Comment s'y prendre, alors?

— Que le crédit de la somme convenue me soit régulièrement ouvert dans une maison de banque de Paris, chez Rotschild, par exemple, où j'ai déjà des fonds déposés... — Contre remise d'un reçu de dépôt à mon nom et d'un carnet de chèques, je vous livrerai ce que vous désirez.

— Dans huit jours vous serez prêt?

— Oui...

— Eh bien! nous le serons aussi... — D'aujourd'hui en huit je vous attendrai et nous terminerons.

« Mais, — ajouta le baron Schwartz très gracieux et la figure illuminée par un large sourire — saurez-vous au moins reconnaître combien, dans une si grosse affaire, j'ai été un intermédiaire coulant, facile, de bonne composition, et désireux de vous être agréable?

— Ah! fit Robert souriant à son tour, — les pots-de-vin sont à la mode en Allemagne comme en France!

— Que voulez-vous, je ne suis pas riche, et, à Paris, quand on aime à bien vivre, la vie est si chère.

— Je vous prierai donc, cher monsieur le baron, de me faire le plaisir d'accepter cent mille francs.

— Vous êtes un vrai gentleman! — s'écria l'Allemand en serrant avec effusion la main du misérable. — Dans huit jours.

— Dans huit jours.

Les deux hommes se saluèrent et le fratricide quitta le petit hôtel de la rue de Verneuil.

—o—

Philippe, aussitôt après le départ de son beau-père de la villa de Neuilly, s'était remis avec ardeur au travail.

(A suivre). XAVIER DE MONTÉPIN.